

Image not found or type unknown



Sucession: préseance des nièces

Par **Wolton**, le **05/01/2015** à **12:39**

Une personne décédée laisse pour seuls parents vivants quatre nièces. Deux sont les enfants du frère de son mari (décédé). Les deux autres sont les enfants de ses demi-frères (eux-mêmes enfants du second mari de sa mère qui n'a par ailleurs pas eu de descendance avec ce second mari). Existe-t-il un ordre de préséance entre ces nièces pour la succession ?